

# ARTISTES AUTEURS DES ARTS VISUELS : ET SI ON PARLAIT DU MARCHÉ DE L'ART ?

Si le monde institutionnel n'est plus étranger à l'artiste professionnel, le marché lui reste souvent peu familier. Cette formation s'attache à mieux cerner ce monde opaque qu'est le marché de l'art, à connaître ses règles tacites, ses obligations légales et contractuelles, ses acteurs et à estimer la valeur marchande de ses œuvres.

## DURÉE DE LA FORMATION & MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée	2 jours (14 heures) / En présentiel		
Dates	Les 27 et 28 avril 2023		
Horaires	9h30-13h /14h-17h30	Effectifs	6 personnes
Lieu	Lieu-Commun, 23/25 rue d'Armagnac, 31500 Toulouse		
Tarif et délai d'accès	560 € Possibilité de prise en charge par votre OPCO. Pour toute demande de prise en charge, contactez-nous au moins 1 mois avant le début de la formation. Pour les financements individuels, une réduction de 50% pourra être appliquée (Attention nombre de place limité, contactez-nous pour plus de renseignements).		
Public	Cette formation s'adresse aux artistes auteur·rices des arts visuels		
Prérequis	Avoir une activité avérée dans le champ des arts visuels et la développer dans un cadre professionnel. Fournir son dossier d'artiste ou le cas échéant des visuels d'œuvres avec légendes, un CV et un texte présentant sa démarche artistique.		
Accessibilité	Les personnes en situation de handicap peuvent nous contacter pour plus de renseignements. Nous nous appuyons sur notre réseau de partenaires spécialisés pour trouver des compensations pédagogiques et des moyens humains et/ou techniques pour orienter les demandeurs vers les interlocuteurs les plus appropriés à leurs situations.		

Association Plan 9 | Lieu-Commun, 23/25 rue d'Armagnac, 31500 Toulouse | [www.lieu-commun.fr](http://www.lieu-commun.fr) | SIRET 49404416700026  
Organisme de formation enregistré sous le n°7631 0831 31 délivré par la DIRECCTE Occitanie. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État / [Contacts: formationcklc@gmail.com](mailto:formationcklc@gmail.com) | 05 61 23 80 57

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

- Se situer dans les mondes de l'art
- Comprendre le fonctionnement du marché de l'art
- Connaître les règles et obligations légales en matière de vente d'œuvre d'art
- Savoir travailler avec un galeriste
- Estimer la valeur marchande de ses œuvres

## **MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Cette formation alterne apports théoriques, échanges d'expériences et accompagnement individuel. Remise de modèles et documents, et d'une revue de presse.

## **MÉTHODE D'ÉVALUATION**

- Questionnaires pré test et post test en lien avec la thématique de la formation
- Un certificat de réalisation sanctionne la formation et précise le résultat de l'évaluation des acquis.

## **FORMATRICE - MADELEINE FILIPPI, commissaire et critique d'art**

Diplômée d'un Master en Histoire de l'Art et en Ingénierie culturelle de la Sorbonne, Madeleine Filippi est depuis 2011 commissaire d'exposition et critique d'art indépendante.

Elle oriente ses recherches autour des axes : Archive(s) - Mémoire(s) - Langage(s), au sein d'institutions culturelles publiques et privées (Beirut Art Fair, Colombo Art Biennale, Frac champagne Ardenne, Musée National de la Maison Bonaparte etc.).

Après avoir été co-rédactrice en chef de la Revue Diapo, spécialisée dans la performance, elle a été directrice à la galerie Vanessa Quang (Paris, France). Puis, nommée responsable des collections de plusieurs collectionneurs privés, ainsi que de la Fondation Zinsou (Cotonou, Bénin).

Depuis 2018, elle initie plusieurs projets autour du médium vidéo comme artéfact de notre société contemporaine (Saison France - Roumanie 2019, Frans Krajcberg Foundation etc.)

Elle contribue aujourd'hui à différents magazines et catalogues d'expositions sur la scène émergente et le marché de l'art. Elle enseigne également à l'université de Corse le marché de l'art et continue de collaborer avec Altaïr Think Tank pour la valorisation de la culture, des médias et du numérique.

Madeleine Filippi est membre du conseil d'administration de C-E-A (Association Française des commissaires d'exposition) et de l'AICA France (Association Internationale des Critiques d'Arts).